LA MODE

GALONS ET BRODERIES

Les garnitures de broderies et de galons ont pris une telle importance dans la mode féminine qu'il n'est presque pas de vêtement ou d'accessoire de toilette qui ne puisse en être orné. Il semblerait, à première vue, qu'un peu de monotonie doive résulter de l'emploi exclusif du même élément mais il en existe une telle variété et les façons de les disposer sont tellement nombreuses qu'on ne saurait imaginer une plus grande diversité d'effets.

Robe de visite, en crêpe Georgette garniture de tulle brodé disposée d'une façon très originale.
Modèle de la maison Hermance.
(Photo Manuel)

Voyez ce qu'on obtient, rien qu'avec les tresses de soie noire, d'un genre si sobre et si distingué, sur une robe de lainage ou un costume tailleur de n'importe quelle couleur ; vous pouvez les poser en bordure, en chevrons, en quadrillage, en grecque ; employer à volonté des tresses d'un grain plus ou moins fin et de largeurs différentes, donner plus ou moins de relief à l'ornementation, suivant que vous choisirez de la tresse plate ou de la tresse tubulaire, de la tresse cirée ou du galon façonné.

Les tresses de couleur, celles surtout avec lesquelles on exécute de véritables broderies, s'emploient le plus souvent ton sur ton, ce qui permet d'obtenir des ensembles d'une élégance discrète. Manteaux, robes et chapeaux se couvrent de fins lacets serpentant en méandres capricieux ; ces garces, larges au plus de trois à quatre millimètres, se posent ainsi qu'une soutache à plat, avec une piqûre qui les fixe par le milieu.

Parmi les galons brodés, il n'en est pas de plus jolis et de meilleur goût que ceux dont la nuance, en deux ou trois tons, est assortie à celle de la robe : si la broderie est de deux ou trois couleurs différentes, celles-ci doivent être fondues, de manière à composer un ensemble harmonieux. Les tresses d'argent ou de soie grisargent se mélangent heureusement aux tresses noires un peu étroites. L'effet est particulièrement réussi sur les nuances vives : rouge géranium, bleu canard, framboise ; il n'est pas à recommander sur des nuances foncées, telles que tabac ou marine.

La sobriété de la garniture autant que l'harmonie des nuances font de notre modèle, patron n. 5.044, une blouse d'une rare élégance. Il y a peu de broderie sur cette encolure descendant en petit gilet et sur ces revers en forme au bas des manches : mais quelle caresse pour l'œil que ces tons dégradés du bleu sombre au bleu pâle, à travers lesquels court le scintillement discret d'un fil d'or ! Sur le crêpe de Chine bleu turquoise, léger comme un souffle,

Patron N° 5044

Ravissante blouse de velours chiffon bleu roi, garniture de broderie de couleur et or sur fond turquoise.
Mannequin 44.
Métrage : 2 m. en 100.

cela produit à la lumière un effet ravissant. Cette blouse est très facile à réussir, car la forme en est simple, sa garniture faisant toute son élégance. La broderie s'exécute à la façon des broderies chinoises, au point de chaînette.

Sur les robes et les vêtements d'enfant, les tresses de fantaisie chinées sont charmantes et ont le grand avantage de constituer des garnitures économiques et vite faites.

COUSINE GERMAINE.

Notre Patron-Prime

Il suffit de remplir le bon ci-dessous, d'indiquer le numéro du patron choisi et de nous envoyer la somme de *1 franc en timbres-poste* pour recevoir

Le Patron-Prime

du modèle choisi dans le *Réveil*.

Bon pour le PATRON-PRIME
N° 5044

Je vous prie de m'envoyer le plus tôt possible le patron N° 5.044.

M......

rue.....

à.....

département.....

Ci-joint la somme de 1 franc

Envoyer votre demande de PATRON-PRIME à l'adresse suivante :

Service des PATRONS-PRIMES
REVEIL
186 bis, rue de Paris **Lille**

Le 3me anniversaire de la Fédération du Nord des Débitants de Tabac

La Fédération des Débitants de Tabacs de la Région du Nord, célébrera son 3e anniversaire le jeudi 7 février 1924.

A 10 h. précises, Taverne de Strasbourg, Grand'Place, Lille, grande assemblée corporative. — Ordre du jour : Le Monopole des Tabacs ; Voeux à présenter au Congrès de Paris. — A 14 heures, dans le même établissement, banquet officiel, sous la présidence d'honneur de M. le Préfet du Nord, de MM. les parlementaires de la région, de la municipalité lilloise, de MM. les directeurs des contributions indirectes du Nord et du Pas-de-Calais, et la présence assurée de MM. Rué, de la Fédération des Gérants ; Pipet, président de la Seine ; L. Moussou, publiciste ; Siette, secrétaire général de la Fédération des ouvriers des manufactures de tabac de France ; Plouvier, des P. T. T. ; E. Dunot, des ouvriers de Lille ; M. Dumont des Planteurs de tabac, des présidents et délégués des 14 syndicats du Nord et du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne.

N.-B. — Il est recommandé aux débitants de tabac d'assister nombreux à l'assemblée du matin et de se faire inscrire pour le banquet chez M. Denève, trésorier, rue de la Barre, 43, Lille, au plus tard pour le 2 février.

Pour prévenir et guérir sûrement
TOUX, RHUMES, MAUX DE GORGE
prenez des Tablettes OXYMENTHOL PERRAUDIN
à base d'essences balsamiques
3 francs la boîte de 50 tablettes — TOUTES PHARMACIES

Fédération de l'Enseignement

LES PROVOCATIONS DE M. BERARD

La Fédération de l'Enseignement nous communique :

M. Bérard, qui eut une si pitoyable attitude lorsque Jean Félix déposa son interpellation au sujet des calomnies déversées par l'« Express du Midi », sur les instituteurs, semble vouloir instaurer dans son administration une nouvelle méthode de révocation.

Il ne se contente plus de ne tenir aucun compte de l'avis du Conseil départemental dans les affaires disciplinaires. Il supprime aujourd'hui les semblants de garantie que la loi accorde aux instituteurs (communication du dossier, comparution devant le Conseil départemental).

C'est du moins ce qui ressort de l'affaire Renard-Ducret, instituteurs du Doubs.

Ces instituteurs-administrateurs non rétribués de coopératives viennent d'être l'objet de menaces de la part de leurs chefs. Déjà, en 1922, Renard avait été sommé par le ministre de démissionner. Puis M. Bérard reconnut que notre ami pouvait être, à la fois, instituteur et coopérateur actif.

Aujourd'hui, pour complaire au gros patronat de la région, il veut frapper fort et vite. Nos deux fonctionnaires ont été mis en demeure d'opter, dans le délai de 24 heures, entre leurs fonctions non rétribuées dans les coopératives et leur emploi d'instituteur. Et l'inspecteur d'Académie, agissant par ordre ministériel, ajoutait : « Si passé ce délai, je n'ai pas reçu de réponse, ou si votre réponse comporte des restrictions, il sera pourvu immédiatement à votre remplacement ».

La voilà, la nouvelle méthode de révocation imaginée par M. Bérard. Les deux instituteurs s'étant inclinés (momentanément) nous ne savons pas si notre « paternel » ministre aurait osé violer la loi d'une façon si flagrante. Quoi qu'il en soit, ses menaces constituent un acte odieux de pression contre lequel nous nous élevons avec force.

Encore une fois, nous ne voulons pas qu'on nous traite en citoyens diminués : nous ne permettrons pas qu'on nous interdise d'être des coopérateurs au même titre que les autres citoyens.

Avec les divers groupements de fonctionnaires, solidaires comme nous de Renard et Ducret, nous saurons exiger le respect de nos droits. — LE BUREAU FEDERAL.

LE DROIT DE PROPRIETE DES ETRANGERS EN FRANCE

On nous communique :

« Un projet de loi adopté le 6 novembre 1922 par la Chambre des Députés, impose aux étrangers désireux de conserver ou d'acquérir un bien immobilier en France l'obligation d'obtenir l'autorisation préalable du Gouvernement français.

Ce projet, dont il est inutile de souligner l'importance, fut adopté sans débats, suivant une procédure qu'on ne saurait trop critiquer.

La Ligue des Droits de l'Homme, justement émue de cette loi d'exception qui aggrave encore l'instabilité de la situation des étrangers en France, a voté récemment l'ordre du jour suivant qui a été porté à la connaissance du Gouvernement :

« Considérant que le projet de loi dont il s'agit aggrave les conséquences du droit d'expulsion étant donné que le refus du permis de séjour entraîne de plein droit le retrait d'autorisation et la liquidation en justice ;

« Que, consacrant l'arbitraire du pouvoir exécutif, il peut permettre de favoriser certaines catégories d'étrangers ;

« Qu'il a, d'autre part, un effet rétroactif puisqu'il vise les acquisitions passées ;

« Qu'il n'est justifié par aucune considération politique ou économique ;

« Estimant que la prise en considération de ce texte serait interprétée comme un geste inamical à l'égard des puissances étrangères.

« Demande au Sénat de repousser ce projet ».

LISEZ
NOTRE ALMANACH
Le mieux illustré, le plus amusant en vente chez tous nos vendeurs et dépositaires
1 FR. 50
Les gros, les maigres, les amoureux, les locataires, les hésitants, les jeunes filles à marier, les artistes, les hommes d'affaires ; tout le monde en voudra consulter
Le dé de l'oracle
qui renseigne sur toutes les questions, prévoit l'avenir, lève le voile de la destinée, « LE DE DE L'ORACLE » est publié dans
NOTRE ALMANACH
est en vente partout
1 FR. 50
Réclamez-le à tous nos vendeurs.

Pour vos Jardins
EXIGEZ LES
GRAINES
DU COQ HARDI
Potagères et Fleurs, à 30 le paq.
vous serez assurés d'une
RÉCOLTE ABONDANTE
18, quai Régnier, PARIS
M. MONTAGNE
Remplacant
MONS-EN-BARŒUL (Nord)

Emplois aux pensionnés pour infirmités de guerre

Le Préfet du Nord donne avis de la vacance d'un emploi de préposé d'octroi de la commune de Cambrai.

a) traitement de début : 4.100 fr. (stagiaire), 4.650 fr. (titulaire).

Avancement tous les trois ans jusqu'à l'obtention du grade du receveur, auquel est affecté un traitement de début de 5.200 fr.

b) Indemnité de vie chère : 2.468 fr. (agents mariés) ; 1.481 fr. (agents célibataires).

Majorations pour charges de famille :

330 fr. pour chacun des deux premiers enfants de moins de 16 ans ; 480 fr. pour chacun des enfants de moins de 16 ans, à partir du troisième.

Indépendamment de ces majorations, il est alloué une indemnité de 1 fr. par jour pour chacun des enfants de moins de 16 ans.

c) Avantages en nature : habillement.

Le délai de 30 jours pour les déclarations de candidature expirera le 8 février 1924.

T.S.F.

RADIOLA, 15. — 12 h. 30, cours des cotons du Havre, Liverpool et Alexandrie. Communiqué des Halles, cours Martin des cagés. Cours de la Bourse de Paris. — Informations de la matinée, 12 h. 40, Radio-Concert par l'orchestre tzigane Radiola 13 h. 45, cours des changes et des valeurs 16 h. 30, cours de la Bourse du Commerce de Paris : (blé, avoine, sucre) ; cours des métaux ; cours de Masqueliers des cotons ; cours de la Bourse de Paris ; changes et valeurs, informations générales ; 16 h. 45, Radio-Dancing par l'orchestre spécial Radiola ; 16 h. 45, résultats des courses, informations parlementaires ; 20 h. 20 informations Radio-Chronique, littéraire par Radio-Libris, conférence par le Dr Genil Perrin sur l'hygiène mentale ; 21 h., soirée littéraire.

ECOLE DES P.T.T., 15. — 20 h., cours d'anglais cours lecture au son de littérature anglaise de Mlle Claude Rohaud, compositeur ; Mlle Madeleine Pélletier pianiste, 1er prix du Conservatoire ; Mlle Barduux, cantatrice ; Mme France Seyres, cantatrice, professeur à la Schola Cantorum ; MM. Maguenat, baryton de l'Opéra, Torelli des Concerts Colonne et Lamoureux.

TOUR EIFFEL, 15. — 18 h., avec le concours de Mlles Le Cevallier de Boisval, directrice de l'Institut des Arts ; Suzanne Pilot, des Grands Concerts de Monte-Carlo ; Andrée Chassagne, violoncelliste ; Mme Georges Delpech, cantatrice Mme et M. Mélies Fix ; M. Camille Arnal ; MM. Charles Grand-Mougin ; Raymond Bellinkoff, violoniste. — Si vous l'avez compris (Donaz). Splendeurs (Casimir Renard). Mme Delpech. — Romance (Beethoven) M. Bellinkoff. — Griselidis (Massenet). L'Oubli (Le Chevallier de Boisval). Suprême Baiser (C. Renard). Chanson de Tyl-Tyl. (Albert Wolff). M. Camille Arnal. — Poésies (Grand Mougin), par l'auteur ; Hymne Payien Le Chevallier de Boisval). Mlle Pilot. — Soyons Heureux (Antonia). Chère Adorée (Le Chevallier de Boisval). Mme Mélies-Fix. — Pourquoi Pleurer (Le Chevallier de Boisval). M. Fix. — La brise et le vent (Le Chevallier de Boisval) Mme de Mélies-Fix.

Bulletin Economique

MARCHES DE LA REGION

HAZEBROUCK, 14. — 172 blocs de beurre pesant 1.950 kilos vendus de 18.50 à 17 fr. le kilo ; 2.300 kilos de beurre en pièces vendus de 19 à 16.50 le kilo ; 3.000 œufs vendus de 16 à 20 fr. les 25 ; 250 kilos de pommes de terre, 0.50 à 0.60 le kilo ; 450 poulets, 8.75 à 14.25 la pièce ; 190 poules, 9.50 à 15.25 la pièce ; 450 lapins, 9.50 à 14.75 la pièce.

COURS DES CAFES

LE HAVRE, 14. — Clôture. Tendance ferme ; ventes, 2.000 sacs ; janvier, 350 ; février, 252.25 ; mars, 337.50 ; avril, 333.50 ; mai, 323.75 ; juin, 323.75 ; juillet, 315 ; août, 302.50 ; septembre, 302 ; octobre, 290.75 ; novembre, 297.75 ; décembre, 288.

MARCHES DES COTONS

LE HAVRE, 14. — Tendance ferme ; ventes 3.950 balles. Janvier 960 ; février 960 ; mars, 963 ; avril, 961 ; mai, 960 ; juin, 950 ; juillet, 933 ; août, 914 ; septembre, 835 ; octobre, 792 ; novembre 784 ; décembre, 775.

LIVERPOOL, 14. — Clôture janvier, 1922 ; février, 1922 ; mars, 1928 avril, 1926 ; mai, 1925 ; juin, 1913 ; juillet, 1880 ; août, 1800 ; septembre 1684 ; octobre, 1616 ; novembre, 1581 ; décembre 1568.

NEW-YORK, 14. — Clôture : mars, 3361 ; mai, 3377 ; juillet, 3271 ; octobre, 2782.

COURS DES LAINES

LE HAVRE, 14 — Tendance ferme. Janvier, 1440 ; février, 1440 ; mars, 1420 ; avril, 1380 ; mai, 1350. Les autres sont incotés.

Bourse de Lille du 14 Janvier 1924

Charbonnages	C. Pr	1er C.
Albi	842	845
» Part	2340	2350
Aniche	1280	129[illegible]
Anzin	1321	1359
Béthune	3135	3225
» 10e	30	30
Bianzy	1875	1835
Bruay	2976	2994
» 10e	298	299 75
Carvin	1005	1110
Ch Boulonn.	195	195
Clarence	430	430
Courrières	671	660
Crespin	300	300
Douchy	...	...
Dourges	741	741
Epinac	...	...
Escarpelle	1610	1619
Ferfay	558	567
Flines	35	...
Frankenholz	720	...
Gouy Servins	635	...
Lens	456	465 50
» 10e	250	...
Liévin	355	360
» » 10e act	1000[illegible]	1105
Ligny	1452	1485
Marles 70 %	525	531
Nord d'Alais	97	...
Ostricourt	981	990
Thivencelles	336	340
Vendin	230	226
Vicoigne	697	700
» 10e	...	...
Vimy	339	337

Pétroles	C. Pr	1er C
Bordeni	240	...
» Part	150	161 25
Bustenari	419	425
Dabrowa Cap.	1010	1080
Estera	220	220

Pétroles	C. Pr	1er C.
Fin Pétroles	505	510
Fr Polonaise	785	785
Grabownika	722	700
Ind. Pologne	370	364
Karpathes	56[illegible]	565
Lille-Bonn ord.	1729	1780
» » pr r.	1940	1970
Miano	243	241
Monte-Carlo	324	322
Omn pét Nord	610	616
Pechelbronn	835	...
Polana	462 50	...
Potok	840	838 50
Pét Premier	440	435
Raff Pét Nord.	1002	...
Renasterea	...	...
» Part.	...	...
Silva Tarna	218 50	220
Wankowa	1050	1058
Zagorz	190	191 50

Métallurgiques	C. Pr	1er C
Blanc Misseron	638	600
Aciéries Fran	576	574
» Part	300	300
» Longwy	1195	1200
» Nord	341	34[illegible]
Sambr-et Meuse	1003	1050
Ch de France	265 25	265
Nicaise	1200	1210
» Part	1047	1074
Etablis Cail	881	88[illegible]
Denain Anzin	2870	2892
Escaut Capital	2815	2825
Escaut Louise	2.000	2350
Etablis Arbel	902	907
Fives-Lille	3749	2740
Nord et Est	395	395
Mat. Fr Belge	1180	1120
Senelle Maub	1980	1975
Mat Transports	319	315 50

Métallurgiques	C. Pr	1er C.
Usiquier	530 50	539 50
» part.	92	94
Jeumont	486	487
» Part	2304	2375
Denaire-Frouard	4875	4925

Valeurs diverses	C. Pr	1er C.
Bethunoise	240	249
El. G du Nord	445	454
Energ El N-Fr.	413	408
Compt Linier	1419	1419
» » nouv	1374	1374
Cot St-Quentin	790	789
Cie Ind Tex	2182	2180
Etabl Agache	1[illegible]9	1[illegible]
Tiberghien	1095	1089
» Part	4300	4300
Fin Filet de Fr.	905 50	910
Filature du Nord	1410	1450
Le Blan	760	...
Cimts Boulonn.	965	915
Cimts Haub	486	485
Cimts Français	4240	...
» » Jos	3300	...
Gl verres sp	5600	5603
Gl. niche fl	3250	3215
Kuhlmann ex-d	740	749 50
Rang Ge du 10	...	...
Bons du Trésor	...	480
Bons du Tr 20	...	...
» 1923	...	477
» 1922 2e	...	...
Obl Houillères	...	425
Oblig Ens	...	453
Obl Dt Nord 6 %	...	...
Cr. Nat 1919	...	428
» 1920	...	438 25
» 1921	...	461
» 1922	...	466
» 1922 2e	...	471
» 1923	...	470 50
» (2e)	...	465

Marché très animé ; en présence de la hausse continue des changes, hausse qui a pris de grandes proportions aujourd'hui, les capitalistes se décident à entrer dans le mouvement. Les transactions ont été très grosses en Charbonnages.

Clôture : Aniche 1298 ; Anzin 1360 ; Béthune 3250 ; Bruay 2995 ; Courrières 687.50 ; Lens 467.50 ; Liévin 385 ; Douchy 300 ; Marles 533 ; Ostricourt 980 ; Vicoigne 701 ; Aciéries de France 564 Arbel 912 ; Fives 2737 ; Matériel Franco-Belge 1551 ; Cap. Dabrowa 1.055, Part 1.430 ; Premier 430 ; Raffinerie Pétrole 900 ; Silva 215.50 ; Wankowa 1.062 ; Glaces et Verres spéciaux 5.700.

BOURSE DE PARIS DU 14 JANVIER

Rentes Françaises	Cours d.	Rentes Françaises	Cours d.
3 % perpétuel	52 35	Crédit National	
3 % amortissab	65 ..	1920	430
3 ½ % amortis.	...	1921	476 ..
4 % 1915-16	67 45	1922 janvier	476 25
4 % 1917	55 10	1922 juillet	463 ..
4 % 1918	54 10	1923	476 ..
5 % 1920	82 9	1923 juin	... ..
6 % 1920	70 30	Société Marseill. de Crédit, a l.	565 ..
Bons 6 % 1925	681 75	Société Marseill. de Crédit, act. non lib.	... ..
» 1923	470 50		
Crédit National 1919	415 75		

Le marché a débuté ferme sur la tension nouvelle des devises appréciées. Ces dernières ayant encore accentué leur hausse la tendance est devenue totalement irrégulière. Les valeurs à change ont accentué leurs progrès alors que les valeurs françaises étaient offertes. Le comptant est cependant demeuré actif. Les changes se sont tendus, la livre à 96.11 1/2 et le dollar à 22.80. Hausse de la lire italienne au pair, on a coté 101.20. Les rentes françaises ont été lourdes, le 3 % à 52.35 ; le 5 % 1913-1916 à 83.65 ; le 4 % 1917, à 55.10 ; le 4 % 1918,6 à 54.15 ; le 5 % 1920, à 82.95 et le 6 % à 79.30.

Les actions de nos grandes banques sont soutenues, la Banque de Paris à 1664 ; le Crédit Lyonnais à 1670 et l'Union Parisienne à 970.

Les fonds et valeurs ottomans ont peu varié, mais sont demeurés fermes. Bonne tenue des valeurs mexicaines. Hausse des valeurs de cuivre sur la tension des changes. Le Rio a progressé à 2725 et le Boléo à 528. Les valeurs de mines sont demeurées stables.

L'INFORMATEUR FINANCIER.

LE CHANGE

PARIS, 14. — Clôture : Londres 96.115 ; Londres, chèques, 96.10 ; New-York, 22.80 ; Belgique 91.40 ; Espagne, 291.75 ; Finlande 36.75 ; Hollande, 845 ; Hongrie 101.10 ; Norvège, 324 ; Roumanie, 10.95 ; Suède, 509.25 ; Suisse, 400.00.

Apprenez sur place ou par
STÉNO-DACTYLO
en vous abonnant aux établissements JAMET-SUFFERNE
SUCCURSALE de LILLE, 75me, Boul de la Liberté
PROGRAMME GRATUIT
R. C. Seine. 53.258

Imprimerie du Réveil du Nord
186 bis, rue de Paris, Lille.
Le gérant Emile Gibet.

FEUILLETON DU 16 JANVIER 1924 N. 80

L'HOMME DE LA NUIT

Grand Roman d'Amour et d'Aventures
Par GASTON LEROUX

TROISIEME PARTIE

La Folie du Crime

— Expliquez-vous...

— Car enfin, madame, y a-t-il un plus grand bonheur au monde, pour une mère qui a redouté le déshonneur de sa fille, que d'apprendre que cette fille est toujours pure, toujours chaste, aussi pure et aussi chaste que si elle était restée à l'abri du toit maternel ?

Adrienne s'avança vers Arnoldson :

— Ah ! si cela est encore, monsieur, j'en remercie le Seigneur ! Il ne pouvait m'envoyer, pour me soutenir parmi tant de catastrophes, de consolation plus sublime. Car, hélas ! je redoutais tout... tout !...

— Il est d'une bonne chrétienne, madame, de remercier en de telles circonstances son Dieu. Mais il serait d'une bonne politique d'en remercier sir Arnoldson.

— Vous ? Je serais plutôt tentée de croire que, si une lâcheté n'a pas été commise, que, si un crime n'a pas été accompli, c'est que tous vos efforts ont échoué et que, si ma fille est restée pure, c'est par la seule force de sa vertu, par la seule puissance de cette pureté...

— Madame, je vous donne ma parole — et je vous ai prouvé que je la tiens toujours, n'est-ce pas, madame ? — je vous donne ma parole que, le jour où j'aurai décidé la perte de votre fille, votre fille sera perdue !

Et Arnoldson ajouta, avec un cynique sourire :

— Il ne me faudra pour cela que prononcer une parole, et le prince Agra l'attend !

Adrienne, quoique jugeant la situation excessivement critique, ne désespérait point. Certains déclarations d'Arnoldson lui donnaient, au contraire, foi dans l'avenir. D'abord, sa fille pouvait être encore sauvée. Il n'était point trop tard... Ensuite, c'était bien Agra qui la lui avait ravie. Lucien était donc sur la bonne piste. C'est ce qu'elle pensait en écoutant Arnoldson, qui continuait :

— Le prince Agra, madame, n'attend également qu'une parole de moi pour vous ramener la jeune Lily. Cette parole...

— Cette parole ? demanda anxieusement Adrienne

— Cette parole, il dépende de vous que je la prononce, fit lentement Arnoldson.

Adrienne regardait l'Homme de la nuit. Elle avait peur de comprendre.

— Que voulez-vous, chère madame Lawrence, je suis désolé d'en être arrivé à de telles extrémités...

Cette fois, il n'y avait plus de doute dans l'esprit d'Adrienne...

Elle comprenait l'ignoble marché que l'Homme de la nuit était venu lui proposer.

— Jamais !... s'écria-t-elle. Jamais !...

— Ceci n'est que le premier cri de votre âme révoltée, dit Arnoldson, de votre âme d'honnête femme... Je m'attendais à ce cri... Je m'attendais à cette réponse... Mais je suis bien sûr que nous n'en resterons pas là... Vous êtes une honnête femme, c'est une chose entendue, madame, mais vous êtes aussi une excellente mère... et vous verrez que c'est la mère qui aura le dernier mot... Vous verrez que c'est la mère qui... m'amènera l'honnête femme... à l'heure que je voudrai, madame... à l'endroit que je vous désignerai... J'ai l'honneur, madame, de vous saluer...

Adrienne se jeta de côté, ne voulant pas être frôlée de cet homme, ni souillée de son approche...

Elle regarda s'éloigner celui qui emportait l'honneur de sa fille...

Ah ! comme il la connaissait et comme il la devinait quand il lui disait que la mère saurait commander à la femme et qu'il n'y avait point de sacrifice que cette dernière ne fît pour sauver l'enfant !...

Mais elle savait que Lucien veillait... elle savait que Lucien allait triompher... et elle le laissa partir.

Quand il fut sur le seuil, l'Homme se retourna et dit :

— N'oubliez jamais que vous êtes en ma puissance. Ne comptez sur quiconque pour vous sauver de moi. Ne nourrissez point des espoirs superflus. Sachez qu'on ne me trompe jamais, qu'on ne me joue jamais et que, seul, vous entendez ? seul, le jeu des autres... Oui, le monde est pour moi un vaste jeu où je gagne toujours, madame... car il n'y a point de partenaires que l'on puisse m'opposer... et il faut vraiment avoir la simplicité d'esprit... d'une pauvre femme pour avoir songé — un instant ! — qu'un homme comme l'Homme de la nuit serait vaincu par un enfant comme M. Lucien Perceval. J'ai dit, madame... et attendez de mes nouvelles...

Ayant prononcé ces paroles, il disparut.

Les trois jours qui suivirent la visite d'Arnoldson furent pour Adrienne trois jours d'angoisses sans nom.

Les dernières paroles de l'Homme de la nuit semblaient, en effet, lui enlever tout espoir, et il apparaissait bien qu'elle n'avait plus à compter sur Lucien...

Les lettres de ce dernier qui arrivèrent alors ne cachaient point l'état de découragement dans lequel il était tout à coup tombé. Il disait qu'il pensait avoir été gêné par des personnages à la dévotion d'Arnoldson, et il en eut bientôt la preuve.

C'est ainsi qu'il arriva à la fin du troisième jour, tout désespéré, avouant sa défaite. Au fond, il n'avait appris qu'une chose : c'est que Lily était aux mains du prince Agra. Quant à leur retraite, il avait espéré quelque temps la découvrir ; mais elle restait ignorée de lui et de tous ceux auxquels il avait cru pouvoir s'adresser...

Adrienne écouta Lucien lui donner ces renseignements qui ruinaient sa dernière espérance. Elle l'écoutait, le visage dur et le regard haineux. Un pli profond se creusait au-dessus de l'arcade sourcilière, et il sembla au jeune homme qu'elle débattait avec elle-même quelque terrible résolution à prendre...

— Enfin, madame, dit Lucien, j'ai fait tout ce qu'une pauvre créature comme moi peut faire... J'ai tout tenté... Je suis vaincu... Mais je suis prêt à recommencer la lutte... Nous ne pouvons en rester là... Que faut-il faire, madame ?

— Je vous le dirai bientôt... Pas un pas, pas une démarche maintenant sans que je sois prévenue. C'est compris, n'est-ce pas, monsieur Perceval ?... Il y va de ma vie et de l'honneur de ma fille !

— Ah ! madame, vous savez donc quelque chose ? s'écria Lucien.

— Monsieur Perceval, je n'ai, pour le moment, rien à vous apprendre.

Il s'en allait, tout attristé de cet accueil sévère... quand Adrienne le rappela...

— Monsieur Perceval, pardonnez-moi de vous parler ainsi... Je songe à des choses qui me feraient haïr le genre humain... mais je vous suis fort reconnaissante de ce que vous avez tenté en ces lamentables circonstances... Si vous avez échoué, c'est que tout autre à votre place n'eût pu réussir... n'est-ce pas, monsieur Perceval ?

— Mais, madame, vous me dites cela sur un ton tellement étrange que je me demande si vous ne doutez point de mon dévouement.

— Pardonnez-moi. J'ai été tellement éprouvée depuis deux mois que je juge mal mes meilleurs amis. J'avais cru un moment, monsieur, que vous aviez un peu précipité votre enquête pour revenir ici, où Mlle de Tiercceuil vous attendait...

Adrienne prononça ces paroles en plongeant son franc regard dans le regard de Lucien.

Lucien baissa la tête et parut profondément troublé.

— Madame, vous êtes injuste, dit-il... Et, si vous pouviez lire dans mon cœur, vous ne craindriez point que mademoiselle Jeanne de Tiercceuil y occupe jamais la place de Lily. Mlle Jeanne de Tiercceuil est une amie qui m'est chère, madame, parce qu'elle veut bien me rendre moins douloureuse l'absence d'une autre amie qui m'est plus chère encore...

Adrienne serra la main de Lucien avec effusion.

— C'est vrai, je suis injuste et égoïste, Lucien. Les malheurs qui fondent sur ma maison sont tels qu'il faut s'en éloigner... Puis, avec un gros effort, elle ajouta :

— Aimez Jeanne, Lucien, aimez Jeanne...

— Que dites-vous, madame ?

— Je dis : Aimez Jeanne, puisque Lily ne vous aimera jamais.

— Ah ! madame, en aimerait-elle un autre ?... Et ce prince...

— Silence ! commanda Adrienne d'une voix plus rude encore ! Silence ! monsieur Perceval. Il s'agit de l'honneur de ma fille, et l'honneur de ma fille ne regarde que moi !...

Lucien s'inclina, presque effrayé de la façon tragique dont Adrienne lui disait cela, et il alla voir Pold.

Auprès de Pold, étendu dans un fauteuil et en pleine convalescence, Mlle Jeanne de Tiercceuil faisait une lecture à haute voix.

Lucien s'assit à côté d'elle...

Ce soir-là, Adrienne reçut la lettre suivante :

« Madame,

» Tous mes actes jusqu'à ce jour, vous ont démontré le profond amour que j'éprouve pour votre adorable personne. Ce que vous ignorez peut-être, madame, et ce que je désire vous apprendre, c'est que cet amour est doublé d'un absolu respect.

» En voulez-vous la preuve ? Il vous suffira de vous rappeler cette nuit où vous fûtes à ma merci quand Martinet eut commis l'imprudence de vous quitter pour chercher un secours qu'il ne trouva d'ailleurs pas...

(A suivre)